ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune d'Ecublens/FR sont convoqués en assemblée communale ordinaire le **mardi 31 mai 2022, à 20h00,** à l'Abri PC à Ecublens

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 16 décembre 2021

2. Comptes 2021
   2.1. Comptes de fonctionnement
   2.2. Comptes des investissements
   2.3. Bilan
   2.4. Rapport de l'organe de révision
   2.5. Rapport de la commission financière
   2.6. Approbation des comptes de fonctionnement
   2.7. Approbation des comptes d'investissements

3. Approbation des statuts de l'Association des Ambulances du Sud fribourgeois

4. Information sur l'étude de fusion des 4 communes
   Auboranges – Chapelle – Ecublens – Rue

5. Réponses aux questions de la dernière assemblée

6. Divers

Les documents concernant les points 1 à 3 peuvent être consultés sur le site internet de la commune 10 jours avant l'assemblée du 31 mai 2022 (www.ecublens-fr.ch) ou au secrétariat communal durant les heures d'ouverture. Ils ne seront pas lus lors de l'assemblée.

Le Conseil communal